

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 07.155

L'An deux Mille Sept, le 12 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 6 décembre 2007

DATE D'AFFICHAGE

Le 6 décembre 2007

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, M. BIRON, M. CAU, M. COASSIN, Mme DAVID-COURTIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, Mme TERRIEN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT
M. BOURGEOIS représenté par M. DENIS
M. BUJARD représenté par M. COASSIN
M. MERLE représenté par Mme JOLY
M. SIMONNET représenté par Mme BARRAUD-DUCHÉRON
Mme TURPIN représentée par Mme MOINET

ABSENTS -EXCUSES : M. FAVRE, Mme ISENDICK, M. RAYMOND,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 30

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

RAPPORTEUR : M. le Maire

VOTE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. DEPENSES

∅ Evolution 2007/2008

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2008 devraient se situer aux alentours de 35 228 648,00 €, contre 34 613 612,00 € au budget primitif 2007 soit une progression globale de 1,77 %.

∅ Remboursement de la dette

L'annuité de la dette 2008, capital et intérêts confondus, s'élève à 6 783 648 € contre 7 420 000 € prévus au budget primitif 2007.

∅ Frais de personnel

Les frais de personnel, évalués à 15 308 980 €, progressent de 839 516 € par rapport aux dépenses réalisées en 2007. Cette augmentation de 5,80 % se décompose comme suit :

- 1 % d'augmentation des traitements
- 1 % au titre du déroulement de carrière du personnel
- 0,95 % au titre de la municipalisation de la crèche
- 0,6 % de revalorisation des tickets restaurant
- 1,88 % au titre des mouvements de personnels et de l'intégration des CEC en fin de contrat dans les services municipaux
- 0,37 % de frais divers (prime annuelle, habillement, etc...)

∅ Autres dépenses

Les dépenses obligatoires seront actualisées sur la base de l'évolution constatée des prix. Les autres dépenses seront maintenues à leur niveau 2007. En ce qui concerne les subventions aux associations, les enveloppes financières correspondantes seront majorées de 1 %.

2. RECETTES

∅ **Dotation globale de fonctionnement**

La recette prévisionnelle afférente à la DGF 2008 s'élève à 6 111 809 €, soit une progression de 1 % par rapport à 2007.

∅ **Recettes à caractère fiscal**

Les principales recettes peuvent être évaluées comme suit :

- Taxe additionnelle aux droits de mutation 1 350 000 €
- Taxe sur l'électricité 510 000 €

∅ **Casino**

Le total des recettes provenant du casino est estimé à 3 298 000 €. Ce total se décompose comme suit :

- Prélèvement communal 1 990 000 €
- Reversement par l'Etat d'une partie du prélèvement progressif 780 000 €
- Prélèvement à employer 63 000 €
- Participation à l'effort artistique et culturel 305 000 €
- Loyer 160 000 €

∅ **Dotations de compensation**

Les dotations de compensation s'élèvent à 2 392 965 € et se décomposent comme suit :

- Dotation de compensation T.P. versée par la CDA Royan Atlantique 1 701 965 €
- compensation par l'Etat des exonérations sur la fiscalité directe locale 691 000 €

∅ **Autres recettes**

Les principales recettes peuvent être évaluées comme suit :

- Revenu des immeubles 2 187 000 €
- Produit des services 1 131 000 €
- Remboursement par le CAREL du personnel mis à disposition 850 000 €
- Droits de place sur le domaine public 984 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

1. RECETTES

Ø Principales recettes

Les principales recettes s'établissement comme suit :

- | | |
|--|-------------|
| • F.C.T.V.A. | 1 043 000 € |
| • T.L.E. | 500 000 € |
| • Amendes de police | 160 000 € |
| • Subvention du Conseil Général pour les travaux dans les écoles | 240 000 € |
| • Comptes de clôture de la SAIEM | 500 000 € |
| • Vente de terrains à la SEMAAAS | 65 000 € |

Soit un total de 2 508 000 €

2. DEPENSES

Il est notamment prévu :

- 6 205 000 € pour le programme voirie et réseaux
- 1 000 000 € venant compléter le crédit 2007 de 3 049 000 € pour la construction du gymnase de compétition à Dunant
- 640 000 € pour les travaux de rénovation et d'embellissement des écoles

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 décembre 2007

Le Maire,
H. LE GUEUT